



ACHAT D'UN FOUR À MICRO-ONDES POUR LA CHIMIE ORGANIQUE ET LA CHIMIE DES POLYMÈRES (AA2019-001)

N° de référence	AA2019-001
Description	Achat d'un four à micro-ondes pour la chimie organique et la chimie des polymères pour l'université Jean Monnet de Saint-Étienne.
Dossier de Consultation des Entreprises	Non
Type procédure	Procédure adaptée
Type prestation	Fournitures
Critères de choix	Offre économique la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous :

-> Performance du matériel correspondant aux caractéristiques suivantes : (Noté sur /4 (40%))

- Capacité d'accueil d'un réacteur de 2.5 L minimum
- Fréquence micro-ondes : 2,45 GHz
- Puissance réglable numériquement sur un intervalle comprenant des puissances allant de 100W à 2000W.
- Permettant une mesure de la puissance réfléchie.
- Capable de chauffer un contenant de 10°C à 500°C minimum
- Equipé au moins d'une cheminée supérieure pour le passage d'une pâle d'agitation pour un réacteur batch et d'une cheminée latérale pour un pointage de mesure de température sans contact (type pyromètre et mesure I.R.).
- Permettant la mise en place d'une agitation magnétique par le fond de la cavité (four).
- Equipé d'une fibre optique pour la mesure de température.

-> Prix : (Noté sur /6 (60%))

Informations complémentaires

Conformément à l'article 41-I du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 «Toutes les communications et tous les échanges d'informations sont effectués par des moyens de communication électronique lorsqu'une consultation est engagée ou un avis d'appel à la concurrence envoyé à la publication à compter du 1er octobre 2018»
Les offres doivent donc être transmises par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

DATES

Date de l'avis : 10 janvier 2019

VISUALISER L'AVIS D'APPEL

[Avis d'appel](#)

**Date et heure limite de remise
des offres : 8 février 2019 à
15h00**

**Date prévisionnelle
d'attribution : 19 juin 2019**

ATTRIBUTION

Nombre d'offres 1
reçues

Avis d'attribution [Visualiser](#) 

Date de parution de l'avis : 21 mars 2019